



AVIS PUBLIC 2026-026

CONSULTATION PUBLIQUE

Règlement numéro 2026-XXX modifiant le règlement de zonage numéro 2006-116 (Remplacement de la zone 132-PAE, grille de spécifications pour la zone 432-R)

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 13 avril 2026, a adopté le projet de Règlement numéro 2026-XXX modifiant le Règlement de zonage numéro 2006-116.

Le règlement a pour objet :

- **De remplacer la zone «132-PAE» pour la zone «132-R»;**
- **D'autoriser l'usage habitation unifamiliale dans la zone «132-R»;**
- **De créer une grille de spécifications pour la zone existante «432-R»;**

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement aura lieu **le lundi le 4 mai 2026 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les étapes de son adoption seront expliqués et toute personne désirant s'exprimer sera entendue.

Pour consulter les documents :

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc), durant les heures normales de travail, ou sur le site internet au lien suivant : www.valdessources.ca

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 24 avril 2026.


Annie Lamontagne,
Greffière

